



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 251 Septembre 2007 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin, 5000 Namur.

LA PREMIERE RESPONSABILITE DES POLITIQUES :

vaincre la misère.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le gouvernement n'est pas formé et les débats restent très passionnés en Belgique.

Quelle place a-t-on réservée aux paroles et aux appels des plus pauvres dans ces joutes qui orientent vraiment l'avenir du pays?

Protéger la population de la misère est la première responsabilité des politiques. La loi protège les pauvres disait : LAMENNAIS ; les riches préfèrent l'arbitraire.

La place accordée aux plus pauvres dans les débats politiques donne la mesure la plus juste d'une démocratie.

Il semble qu'il reste beaucoup à faire.

Un militant

EDITORIAL



N° 251

SOMMAIRE



**LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR 1
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 251
Septembre 2007

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- Andenne **2**
 - Construire son nid
- Ciney-Marche-Bastogne **3**
 - Un nouveau projet de société
- Namur **4/5**
 - Maintenant, je suis content
- Petites nouvelles **5**
- Nos droits **6**
 - Des nouveautés du contrat de bail
- La page des enfants **7**
 - Le monde merveilleux
des abeilles
- Notre solidarité **8**

D'ANDENNE

CONSTRUIRE SON NID

Il y a quelques mois, une militante nous racontait son parcours pour acquérir la maison de sa grand-mère...



DES TRAVAUX TOUJOURS DES TRAVAUX

Cela fait deux ans maintenant que nous vivons dans notre nouvelle maison. Au début, c'était le stress, la panique pour moi car il fallait tout trier, jeter, ranger et avancer dans les travaux. Je voulais que ça bouge vite.

Mais au fur et à mesure, je me suis dit : « pourquoi je cours si vite alors que j'ai le temps puisque c'est notre maison ? ». Alors, j'ai ralenti le pas. Nous sommes toujours en plein travaux à l'heure actuelle.

Dans un premier temps, nous dormions sur des matelas à terre en ce qui me concerne ainsi que mon compagnon. Les enfants, eux, dormaient tous les trois dans la chambre de ma grand-mère... Mais ce n'était que provisoire car les chambres des enfants étaient prêtes en premier pour qu'ils ne se perdent pas trop, qu'ils aient un point de

repère car cela est très important pour eux. Il me manquait quelques meubles comme par exemple des garde-robes.

Aujourd'hui, les chambres sont repeintes. Les enfants y dorment désormais mais il reste du travail. Ils ont leurs jouets, leurs garde-robes et le plus important une bibliothèque pour leur petite histoire du soir. Pour ce qui est de ma chambre, j'ai fait pour un mieux pour être bien en attendant...

La cuisine était pleine de vaisselle quand je me levais le matin et il y en avait partout... Je ne savais pas où donner de la tête ! Mon ami m'a aidé à l'aménager et m'a même mis un évier qui se trouvait dans la maison. J'ai alors peint ma cuisine en blanc. Mais il reste encore énormément à faire.

Pour le salon, nous avons dû casser les murs qui étaient jaunis et qui contenaient aussi de l'amiante. J'en ai même pleuré. Mon compagnon ainsi qu'une connaissance m'ont refait tout ça et nous avons aussi fini la salle de bain.

C'est sûr qu'il y a encore du travail mais on n'a pas fait le monde en un jour !

ET AUSSI...

Au début, j'ai eu beaucoup de mal car j'avais peur de ne pas savoir m'en sortir et d'oublier ce que l'on m'avait appris... J'ai maîtrisé cette peur grâce à mes amis qui ne m'ont pas laissée tomber...

Si j'avais un problème, je pouvais téléphoner et on me donnait des conseils (ce que je fais encore aujourd'hui, mais moins souvent) car j'apprends aussi par moi-même. Pour le moment, c'est un peu le désordre partout...on essaye d'avancer comme on peut !

Mais, j'ai aussi eu de mauvaises nouvelles... Ma grand-mère à qui j'ai acheté la maison, nous a quittés et nous l'avons enterrée tout près de chez nous... Je vais la voir chaque semaine et je lui parle de la maison. Je suis sûre qu'elle doit être heureuse de savoir que nous l'habitons.

Les enfants apprécient la maison. Ils apprennent aussi à me donner un coup de main. Ils m'aident avec leurs possibilités. Ils réalisent des petites tâches simples et faciles.

Ma fille aime faire la vaisselle, balayer les escaliers, éplucher les pommes de terre. Les garçons mettent la table, la débarrassent, rangent leur chambre, me descendent le linge sale...

Ils aiment beaucoup leur nouvelle école. Nous sommes très fiers d'eux mais avant tout, c'est ensemble que l'on avance et ça, les enfants l'ont bien compris.

Maintenant, moins de stress et de panique car je sais que nous y arriverons. Nous savons que nous pouvons compter aussi sur le soutien d'amis. Je redirais des milliers de fois cette aventure que nous n'aurions pas pu vivre sans être entourée comme je l'ai été.

MERCI A VOUS TOUS

Une bonne nouvelle pour terminer... la famille s'agrandit car je suis enceinte ! Un nouveau né verra le jour dans le courant du mois de septembre... !

Une famille de militants

DE CINEY

UN NOUVEAU PROJET DE SOCIÉTÉ

Nous voulons nous battre pour commencer à changer les choses !

SENTIMENT D'EXCLUSION

Lors de l'assemblée des militants de Jemelle, G. a exprimé avec force et à travers différents exemples concrets combien elle et sa famille se sentaient comme «des déchets de la société».

C'est parti dans la discussion à partir du projet de rénovation urbaine et qui concerne en particulier le quartier des Marchandises près de la gare. Jusque-là, les habitants concernés par l'expropriation n'avaient pas reçu d'information.

Leur avenir et leur sécurité d'existence en dépendaient. Ils n'apprenaient les informations que par la télé locale ou la presse écrite. Très vite, elle nous explique que toute sa vie est et a toujours été comme ça. Le quartier est dangereux à cause de la circulation.

Il n'y a pas d'endroit de jeu pour les enfants. Si ses petits-enfants se rendent ailleurs dans la commune pour jouer, ils ne sont pas toujours les bienvenus. Dans le bus, sur le chemin de l'école, ils sont victimes de railleries par rapport à leur propreté. On les asperge de déodorant.

Elle nous dit n'avoir jamais été invitée au goûter des 3 x 20. Mais quelqu'un se déplace par après pour lui porter des morceaux de tarte. «Quand j'étais jeune, ces manifestations de rejet me faisaient du mal. Je pleurais. Depuis un bon moment, je réagis, je ne me laisse plus faire.»

M., quant à lui, partage avec nous sa difficulté de relation avec l'institution où son fils est placé. Il est papa, se sent papa et aimerait pouvoir jouer pleinement son rôle. Il se sent méprisé et pas reconnu ni par le tribunal de la jeunesse ni par l'institution.

Il se sent dépossédé quand par

exemple on ne l'informe pas du bulletin ou quand son enfant est malade...

PAS CAPABLES...

Parce qu'on est pauvre, on n'est pas considéré comme tout le monde. Ce qui est normal pour d'autres ne l'est pas pour nous.

C'est comme si on nous considérait comme inférieurs, comme pas capables de... Lors d'une rencontre avec le bourgmestre concernant l'expropriation, il nous a reproché de n'avoir pas participé aux rencontres d'information.

A supposer qu'il y ait eu une invitation personnalisée et non une affiche ou une annonce dans le journal, comment participer à ces réunions alors que toute notre vie nous sommes écrasés par le poids de ce rejet, du regard de l'autre, du jugement ?

A travers notre histoire, nous avons intégré dans notre comportement le rejet, l'exclusion.

CHANGER LES CHOSES

Mais lorsque nous nous rencon-

trons avec les amis de LST, nous prenons conscience ensemble que nous sommes des êtres humains à part entière. Nous analysons les mécanismes qui produisent la pauvreté et l'exclusion.

Nous nous questionnons sur notre sentiment d'exclusion. Nous nous révoltons. Nous voulons nous battre pour commencer à changer les choses.

Pour dire non à tous ceux qui, particuliers, services, institutions produisent ces formes d'avilissement, d'humiliation, d'inhumanité, de maltraitance, d'exploitation, de barbarie...

Le traitement de la pauvreté et la gestion de la misère sont fondamentalement destructeurs pour les plus pauvres dans la négation même de leur histoire, de leur vie, de leurs projets, de leurs rêves.

Les plus pauvres et différents acteurs solidaires peuvent construire ensemble un nouveau projet de société dont l'être humain sera le centre.

Fabien Lardinois



DE NAMUR

MAINTENANT, LES

Toujours des questions



ÇA AVANCE

Maintenant, je suis content, les choses avancent.

L' an dernier, j' ai quitté ma femme et je suis allé dans une maison d' accueil.

Pendant un mois, je n' avais pas un franc, je n' avais rien.

Et le mois suivant, avec mon chômage, j' ai du rembourser mes dettes du mois passé. Après quelques temps, j' ai voulu quitter, Je ne voulais plus rester là. Je suis allé à l' hôpital, je voulais être pris en charge, dormir, manger. Il m' ont fait une prise de sang. Tout était normal. Ils ne pouvaient pas me garder.

Mais moi je n' avais nulle part où aller. Je ne voulais plus retourner dans la maison d' accueil. L' AS m' a conduit à Namur, me mettant en contact avec le service d' urgence sociale.

Je suis allé à l' abri de nuit. J' y suis resté trois semaines. Pas tous les jours. Parfois, je restais dehors, je ne dormais pas, je sommeillais. Il faut toujours être sur ses gardes dans la rue. Je

me sentais comme en prison, une prison sans barreau.

Je peux me promener dans la rue, mais je ne suis pas chez moi, je ne me sens pas libre; je suis retourné une journée à l' hôpital à Mont. À vingt heures le gardien ma mis dehors. Il n y a plus de bus. J' ai pu rester dormir une nuit dans le parc. Il faisait froid, humide.

REPRENDRE ESPOIR

C' est de là que j' ai commencé mes démarches pour m' installer sur Namur. Des assistantes sociales m' ont accompagné. J' ai vite trouvé un appartement. Mes papiers étaient en ordre pour les cautions.

J' avais mon adresse de référence au CPAS. Je pouvais me permettre un loyer de 400 euros. Mais très vite, il y a eu un contrôle de l' ONEM. Mon taux ménage au chômage passe au taux isolé.

L' ONEM ne reconnaît pas la pension alimentaire que je paie pour ma fille. De mon chômage réduit, je dois

soustraire le loyer, les charges, la pension alimentaire, le remboursement de la caution.

DEMARCHES

On a recherché les preuves du tribunal de Mons. Longtemps après, le chômage a dit de prendre un avocat sous-prodéo. Alors, on a cherché les papiers pour avoir un avocat sous-prodéo. Papiers de chômage, files, commune, files... Le tout cacheté. Retour au greffe du tribunal.

Mes démarches ont vraiment « commencé » en janvier. On m' a désigné un avocat. Elle a cherché mes papiers, elle-même. Ça traînait, je téléphonais. Et enfin, fin juin, elle a retrouvé mes papiers à Mons. Elle m' a dit que tout était en règle. Et ce matin je reçois une lettre du tribunal, je dois me rendre à Mons pour un jugement. Je ne comprends pas, est-ce normal?

Un juge peut-il changer ce qu' un autre juge a décidé? qu' est-ce que je fais si le juge choisit autre chose?

DEPUIS, J' ATTENDS.

J' attends pour ré-obtenir le taux ménage au chômage, je paie toujours une pension alimentaire pour ma fille.

J' attends pour les Adel, je toucherai la première somme paraît-il au mois d' août. Je n' avais plus de nouvelles, l' assistante sociale m' avait dit de ne plus retéléphoner, cela suivait son cours.

J' ai quand même été au bureau central à Jambes : mon dossier était incomplet.

Il manquait un papier de la maison d' accueil, où j' ai été hébergé. Re-téléphoner à la maison d' accueil, renvoi. Re-retour à Jambes. Apparemment je serai aidé en août.

DE NAMUR

CHOSSES AVANCENT.

et peu de réponses

Cela va bientôt faire un an que j'ai retrouvé un logement et que je vis avec pas grand chose, l'attente devient dure.

L'ESPOIR

Je veux continuer à avoir un logement et ne plus aller à l'abri de nuit, je veux continuer à payer la pension alimentaire à ma fille, comme je l'ai toujours fait. Elle fait des études, et ça se passe bien.

Et j'aimerais que ça aille mieux pour moi. Toujours des papiers et attendre, attendre.

Je voudrais trouver aussi un autre logement, le mien est trop petit (comme un kot d'étudiant, sous les toits) si je veux recevoir ma fille convenablement. Mais, ça, ce sera pour plus tard.

NOS DROITS

Et puis, je suis tombé sur une revue de sans-abri. J'ai lu que normalement,

j'avais droit à une prime d'installation. Le CPAS a oublié de me le dire.

On m'a dit : « c'est trop tard, la date est passée ». Je n'ai pas vu de date dans le livre pour les sans-abri, et à la Région wallonne, on m'a dit que ce n'est pas normal.

Je ne suis pas d'accord. C'est un droit. J'en ai parlé à l'assistante sociale, je passe au conseil fin juin. Je trouve que beaucoup trop de choses sont injustes.

ET DES POURQUOI?

Pourquoi un juge remet en question le paiement de la pension alimentaire alors que j'ai toujours payé et que je peux montrer mes extraits de compte?

Pourquoi faut-il attendre si longtemps pour obtenir quelque chose? Pourquoi oublie-t-on de dire à un sans-abri qu'il a droit à une prime d'installation?

Pourquoi faut-il toujours se battre pour obtenir un droit ? Alors qu'on a déjà pas grand-chose.

Toujours des questions mais peu de réponses.

DEPUIS...

Mi juillet : voici les dernières nouvelles.

J'attends pour les Adels, mais c'est normal, c'est théoriquement pour août.

Le CPAS m'a accordé la prime d'installation. Ah!

Je passe au tribunal. Mon ex-épouse prétend que je n'ai jamais payé de pension alimentaire. Je dois d'abord chercher un autre avocat sous-prodéo qui accepte de me défendre à Mons!

Donc, j'attends.

Serge

Petites nouvelles

De Namur

MARIAGE

Ce 11 août 2007, Jean-Philippe Baurain et Amexia Lejeune se sont unis devant leurs familles et amis.

Bon vent sur le chemin de la vie.

Jean-Philippe est le fils de la rédactrice de votre journal.

DECES

Claudine Defaux est décédée ce 8 août 2007.

Nous souhaitons accompagner sa famille et ses amis dans cette épreuve.

Charles Rouyr (dit Charly) est décédé le 10 août 2007.

Nous pensons beaucoup à ta famille et à tes amis.

Tu nous manqueras, petit moussaillon.

Vogue vogue sur les vagues de l'éternité.

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

NOS DROITS

NOUVEAUTES DU CONTRAT DE BAIL !

**Conclure un contrat de bail pour son logement n'est pas simple.
Petit tour d'horizon de nouveautés récentes.**



**L'INDICATION DU LOYER
SUR LES AFFICHES
« A LOUER »**

Désormais, le propriétaire qui veut louer son logement est obligé de faire connaître le montant du loyer et des charges communes qu'il demande. Il doit indiquer ces montants sur les affiches à louer, sur les petites annonces dans la presse, ou sur toute autre publicité qu'il fait, notamment via Internet.

L'idée est de permettre au candidat locataire de sélectionner plus vite les logements intéressants c'est-à-dire compatibles avec ses ressources, plutôt que de perdre du temps à prendre contact avec le propriétaire pour constater ensuite que le loyer demandé est trop élevé.

L'idée est également d'exercer une certaine pression sur le propriétaire, qui osera peut-être moins demander des loyers élevés pour de petits studios, s'il est obligé d'afficher le prix

demandé... Et qui osera peut-être moins faire varier le prix demandé selon le type de candidat locataire (par exemple pour exclure les étrangers ou les personnes bénéficiant de revenus du CPAS ou du chômage).

Le but est enfin de « faire jouer la concurrence » entre les propriétaires, qui désormais sauront ce que demandent les propriétaires voisins pour des logements comparables.

Evidemment, ce type de réglementation n'a d'intérêt que si elle est respectée, c'est-à-dire que le loyer finalement payé correspond au loyer annoncé !

Et pour que cette réglementation soit respectée par les propriétaires, il faut sans doute qu'elle soit assortie de sanctions...

La loi a prévu une sanction; la commune peut imposer une amende au propriétaire, fixée entre 50 et 200 euros. Chaque commune décidera

d'être vigilante ou non, et les pratiques seront sans doute fort variables...

La loi vise le loyer et la part du locataire dans les éventuelles charges communes. Par contre, le montant demandé pour les charges individuelles à chaque logement ne doit pas être indiqué.

Question : le propriétaire est-il lié par le loyer annoncé ? Une fois entré en contact avec un candidat locataire, pourra-t-il quand même augmenter ses exigences ? La loi n'est pas claire.

On considère que le contrat de bail n'est « parfait » que lorsqu'il y a accord sur tous les points essentiels : non seulement le prix, mais aussi la durée par exemple. Il devra chaque fois y avoir discussion avec le futur locataire, et donc marge de manœuvre pour le propriétaire.

Enfin, il faut bien lire la loi : elle n'oblige pas le propriétaire à toujours rendre public le loyer demandé. Elle prévoit seulement que s'il décide de recourir à des moyens de publicité pour le grand public (affiches, annonces dans la presse ou sur Internet), il doit alors afficher le prix demandé. Par contre, s'il préfère privilégier tel candidat locataire (un ami, une connaissance, etc.) et qu'il ne fait pas de publicité, il n'est pas tenu par cette obligation.

Restons donc vigilants : l'indication du loyer sur l'affiche à louer est une information utile, mais qui ne garantit sans doute pas que le montant finalement payé y correspondra...

Philippe Versailles

AGENDA DES PROCHAINES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
11 septembre 2007 à 20h00
25 septembre à 20h00

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9h à 10h30.

A ANDENNE

Le mardi :
18 septembre 2007 à 20h00
2 octobre à 20h00

DES ENFANTS D'ANDENNE

LE MONDE MERVEILLEUX DES ABEILLES

*Lors de la semaine d'animations,
les enfants de la Bibliothèque de Rue
sont partis à la découverte des abeilles...*

Ils vous proposent
la réalisation de ce petit insecte bien surprenant !

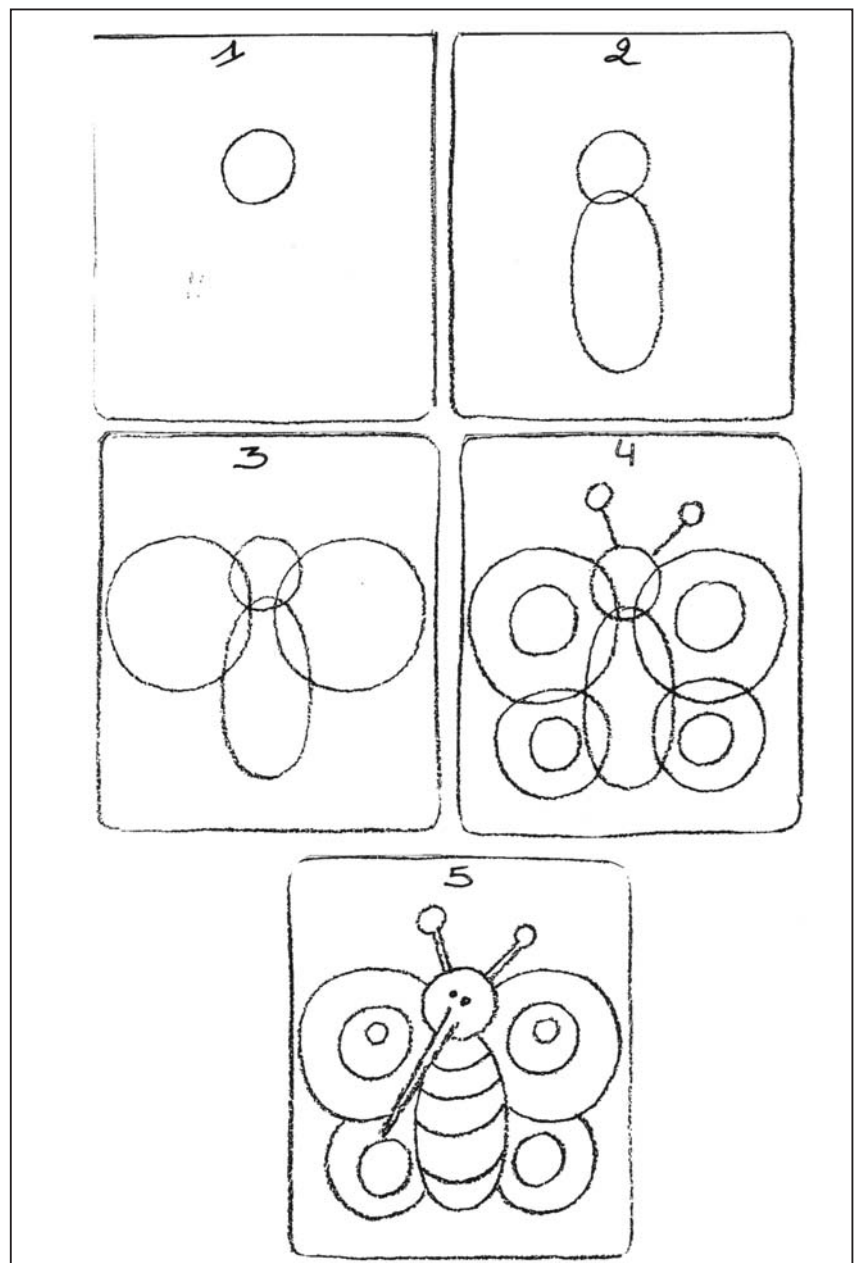
1. Commence
par dessiner
un petit cercle,

2. puis forme
en dessous
un ovale,

3. deux cercles plus grands

4. et deux autres plus petits
pour les ailes.

5. Et voici
qu'apparaît
une petite abeille
que tu peux déposer
sur une grosse fleur !



17 octobre 2007 : journée mondiale du refus de la misère.
ce refus nous concerne tous, tous les jours

DECLARONS NOTRE SOLIDARITE AVEC LES PLUS PAUVRES

Depuis plusieurs années, le 17 octobre est la Journée mondiale du refus de la misère. Face à l'augmentation de la pauvreté, tant dans notre pays qu'au niveau mondial, il est important que des citoyens et citoyennes se mobilisent pour affirmer qu'il y a urgence à redéfinir et mettre en œuvre de nombreuses priorités en matière de lutte contre la pauvreté.

A cette occasion, quatre organisations se sont mobilisées pour diffuser dans la partie francophone un appel à la solidarité. C'est ainsi que des membres du Mouvement ATD Quart-Monde, du mouvement Luttes Solidarités Travail (LST), d'Amnesty International et de Vivre Ensemble proposent à tous les citoyens et citoyennes de signer une déclaration de solidarité qui sera remise le 17 octobre 2007 à des organisations internationales comme l'ONU mais aussi à nos divers décideurs. D'autres associations telles que la Ligue des Droits de l'homme, le Front commun des SDF ainsi que des associations flamandes se sont aussi associées à la démarche.

Refuser la misère. Soutenir la déclaration de solidarité.

La déclaration de solidarité : une occasion à saisir pour envoyer un message fort aux autorités, demandant de poursuivre et de renforcer les politiques de lutte contre la pauvreté, d'impliquer les plus pauvres dans leur conception, leur mise en place et leur évaluation.

Une occasion aussi pour affirmer sa propre solidarité avec les plus pauvres et rejoindre les efforts permettant la participation des plus pauvres à la vie en société, permettant de faire respecter la dignité et l'accès effectif de tous aux droits de l'homme.

Affirmer notre refus d'indifférence face à la misère et pousser à des solidarités qui transformeront les rapports d'exploitation et d'oppression entre les hommes, constitue sans doute un premier pas vers « le devoir sacré » que nous rappelle J. Wresinsky (fondateur du mouvement ATD-Quart Monde) :

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré ».

Signer la déclaration.



VOTRE SIGNATURE A DU POIDS.

Associez-vous à ceux et celles qui, partout dans le monde, résistent à la misère.
Signez la déclaration de solidarité et devenez ainsi un relais essentiel auprès des
Autorités locales, nationales et des Nations Unies.

Amnesty International

ATD Quart Monde
www.atd-quartmonde.be



Dès la rentrée de septembre, des membres du mouvement LST seront présents sur différents lieux publics et dans certaines manifestations pour diffuser cet appel à la solidarité et proposer de la signer. C'est un moyen simple pour marquer sa solidarité.

Ceux qui veulent se joindre plus intensément à cette démarche et faire signer cet appel autour d'eux peuvent obtenir les documents nécessaires auprès d'une des organisations qui portent cette campagne. Les signatures doivent être rassemblées pour le 10 octobre au plus tard.

Info : savoir davantage sur la campagne et sur le mouvement LST:

Signer la déclaration en ligne
+ infos sur la campagne :
www.mouvement-lst.org/2007-10-17.html

Contact : Voir adresses ci-contre.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche :
Fabien
de Namur :
Andrée, Cécile, Jacky, Patrick, Philippe,
Serge et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 14,85 Euros/an
Cpte : 001-1237833-92
Luttes-Solidarités-Travail
64, rue Pépin - 5000 NAMUR
Tous dons de plus de 30 Euros sont
déductibles des impôts via
le compte suivant
pour les deux projets :

Cpte : 250-0083038-91
Veuillez alors les adresser à :
CARITAS SECOURS francophone
délégation de NAMUR-LUXEMBOURG
Pour NAMUR :
mention : projet n° 05/65 (LST)
Pour ANDENNE:
mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horsselles, 26 - 5300 ANDENNE.
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Chemin du Forbot de Jannée, 13a
5590 PESSOUX
Tél. : 083/61.10.85
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :
L.S.T.asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 64 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize:
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

**Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...**

Impression :
IMPRIBEAU Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien
de la Communauté française (Ministère
de la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture